

XXII^e Congrès de la SFSIC

Institut de la Communication et des Médias (Echirolles) 10, 11 & 12 juin 2020





Société et espaces en mouvement

APPEL A COMMUNICATIONS

En 1992, se tenait à Lille, précisément à Roubaix, le huitième congrès de la Société Française de l'Information et de la Communication (SFSIC), intitulé « Les nouveaux espaces de l'information et de la communication ». Les Technologies de l'information et de la communication connaissaient alors une expansion notable et se posait la question de la délimitation des interactions et/dans des espaces. Ces « nouveaux espaces » changeaient les modalités d'information et de communication dans tous les secteurs de la vie sociale, publique, professionnelle et privée. Entre-temps, les travaux info-communicationnels sur l'espace et les espaces se sont démultipliés et complexifiés avec l'évolution des dispositifs numériques (web collaboratif, médias sociaux, applications mobiles, réalité virtuelle et augmentée). Il s'agit alors de comprendre la manière dont se construisent où se redéfinissent les identités et les socialités, les collectifs et les groupes, les mouvements de population et les migrations, les modalités des expressions publiques et privées, l'activité et les relations au travail. Tout cela constitue autant d'objets de recherche et de terrains d'enquête pour les SIC, qui mobilisent un faisceau de conceptualisations au sein de la discipline, s'appuyant aussi sur d'autres disciplines de sciences humaines et sociales.

Il est vrai que la notion d'espace est vaste et complexe, peut être appréhendée aux différents niveaux d'échelle sous l'angle de l'action publique et politique, de son organisation socio-économique, de l'usage public du raisonnement et du débat en lien ou non avec le numérique,

du patrimoine matériel ou immatériel... D'ailleurs au-delà des différentes conceptions, les espaces sont considérés à juste titre comme des lieux d'expression de stratégies d'acteurs. Dans ce cadre, l'espace peut tout à la fois être pensé et vécu, et parfois voulu ou subi. L'étudier rend alors possible le repérage des transformations sociales et info-communicationnelles en cours.

Le XXIIème Congrès de la SFSIC, près de trente ans après le Congrès de Lille-Roubaix sur la thématique de l'espace et après avoir dernièrement abordé les thèmes de la temporalité puis de la créativité, met donc en avant la notion de spatialité et ses conséquences. L'objectif est de questionner à nouveau cette notion afin d'identifier sur le long terme ses continuités et ses transformations. La multiplication des échelles spatiales se renforce. Du local à l'international, les strates spatiales rendent compte d'activités sociales, d'organisations et de politiques différentes. Elles conduisent à développer les interrelations et les interdépendances entre ces différents niveaux d'échelle et conduisent à des concurrences voire des confrontations, mais aussi à des collaborations. La gestion des divers échelons devient une compétence essentielle pour les acteurs marchands et les acteurs publics.

Le congrès portera sur les sociétés et les espaces en mouvement : mouvements induits, imposés ou choisis, cinétiques individuelles et collectives, dans des environnements médiatiques, politiques, sociaux, culturels ou organisationnels, selon des dynamiques situées. Car l'idée de mouvement renvoie à une dynamique, qui pose alors des questions de méthodologie(S) pour penser les mouvements et les mutations à partir de critères de définition spatiale et d'échelle temporelle. Ces critères supposent de déterminer les niveaux d'analyse qui seraient alors convoqués.

Autant d'objets de recherche, de problématiques et de méthodologies à construire ou à revisiter dans un contexte où l'internet dessine des formes inédites de sociabilités et de spatialités. La démultiplication des informations et les nouveaux modes d'information et de communication sont aussi des défis pour les recherches en SIC. Le congrès invite les chercheurs et les chercheuses en SIC à relever ces défis. Il s'agira en effet d'observer, d'identifier, de mesurer et d'analyser les mutations profondes qui affectent les sociétés et les espaces contemporains.

Nous aborderons les enjeux qui peuvent relever du politique, de l'économique, du social, de l'éducation, de la santé, ou encore de la création selon leurs dimensions infocommunicationnelles, telles qu'elles se déploient dans des *espaces* pluriels. Ce sont les espaces dont la nature des contours est à approcher et à étudier relativement à matérialité, leur potentiel ou leur absence de contention, détention, réglementation, appellation, identification, aux prises avec les mouvements contrôlés ou incontrôlés des flux d'individus dans les terres (délaissant certains comme les campagnes et montagnes et surpeuplant d'autres comme les villes), les mers (s'y perdant définitivement pour certains migrants par exemple) et l'espace numérique pris dans ses propres aléas.

Au-delà ou en-deçà de l'effacement apparent du rôle des structures et des héritages, des normes, la modernité, sous l'influence de contextes technologiques toujours plus complexes, prégnants, englobants et hybrides, ne va pas sans un minimum de contraintes sociales et/ou spatiales. Il convient ainsi d'interroger la manière dont les échanges et communications de toute nature produisent des formes plus instables de collectifs – mais il faut aussi mettre l'accent sur l'importance des contextes. La consistance sociale d'une épaisseur spatiale (et temporelle aussi), historique et géographique, est percutée par la mobilité accrue des êtres humains, des idées, des modes d'organisation, des technologies, des informations, des communications.

Ce XXIIème congrès, organisé en partenariat avec le Gresec (UGA) sur la thématique « Sociétés et espaces en mouvements », pourra donner lieu à des contributions théoriques ou à la présentation de recherches empiriques achevées et/ou en cours. L'indication des cadres conceptuels, des méthodologies employées et une présentation claire des résultats obtenus sont indispensables à l'évaluation des propositions de communication par le comité scientifique.

Les contributeurs.trices inscriront leur proposition dans l'un des quatre axes développés cidessous : 1/ Institutions, Organisations, Formes Sociales, 2/ Territoires, Mobilités, Circulations, 3/ Participations, Consommations, Engagements, 4/ Machines, Intelligences, Design(S)

1/ INSTITUTIONS, ORGANISATIONS, FORMES SOCIALES Dominique Bessières, Patrice de La Broise, Benoit Lafon

Depuis le début du XXIème siècle, dans un contexte et un avenir de moins en moins prévisibles et appréhendables, l'évolution des sociétés contemporaines a engagé des mutations nombreuses et plurielles qui affectent directement les formes sociales, organisationnelles ou institutionnelles notamment autour des logiques de changement, d'adaptation, de projet, etc. L'essor des médias et la démultiplication des médiatisations rendent compte de ces projections, par la production d'imaginaires sociaux partagés dans des espaces imbriqués, du local à l'international. Industries, organisations, médiatiques et communicationnelles participent de la diffusion incessante de formes sociales toujours renouvelées, répercutées dans les diverses sphères, personnelles et domestiques, collectives et publiques, professionnelles et institutionnelles... Rapidité, adaptabilité ou agilité, constituent autant de mots d'ordre, d'injonctions, perçus comme des impératifs par les collectifs. Ainsi, qu'il s'agisse des communications en entreprises ou en organisations publiques, la visée managériale se diffuse au point de percoler dans toutes les composantes collectives de la société. Tout comme les idéaux de réalisation personnelle constituent un nouveau corpus idéologique mobilisé dans les productions culturelles et médiatiques. Ce contexte de redéfinition permanente des êtres humains, des idées, des technologies, des informations, des communications, se confronte aux temporalités d'appropriation, aux espaces physiques et géographiques, produisant des tensions palpables dans les débats publics. L'histoire, les structures, les normes, apparaissent-elles moins fondamentales par rapport à des formes plus instables, des collectifs plus ponctuels et conioncturels?

Des formes sociales émergent continuellement au sein des institutions et des organisations, produisant des normes traduisant des formes diversifiées d'institution du social sous contraintes. Ce faisant, les pouvoirs institués œuvrent à l'intégration sociale au sein des organisations et institutions non sans poser de multiples questions : les nouveaux modes de management du social modifient-ils les pratiques institutionnelles ? Les nouvelles formes de sociabilité et de spatialité, la démultiplication des informations et des communications reconditionnent-elles les identités et identifications sociales ?

Les propositions de contribution pourraient aborder, de façon non exhaustive, la production de normes nationales et internationales concernant organisations et individus. A titre d'exemples indicatifs, les nouvelles règles éthiques, les nouveaux territoires d'action en communications et management (ex. RSE...). Les formes d'institutionnalisation du social/sociétal (régulation étatique, pratiques et usages des espaces sociaux...), d'appropriation et la construction de bases et traitements des données. Ou encore à titre indicatif, les industries culturelles et créatives redimensionnées du local à l'international, l'implication des médias dans la mise en mouvement des collectifs et des espaces médiatisés.

2/ TERRITOIRES, MOBILITES, CIRCULATIONS Sylvie Alemanno, Sarah Cordonnier, Isabelle Pailliart

Dès les années 80 certains travaux en sciences de l'information et de la communication se sont intéressés au rapport des médias ou des TIC avec les territoires. La plupart de ces productions ont permis de dépasser, dans une perspective critique, un certain nombre de déclarations voire d'assertions qui réduisaient cette question à une appréhension des activités territoriales comme une contrainte dont il faudrait se libérer grâce aux techniques et aux médias sociaux. Par exemple : les techniques d'information et de communication contribuent à l'abolition des distances, les réseaux sociaux numériques ignorent les frontières physiques, les échanges s'opèrent sans distance géographique ou sociale

Or des travaux en SIC, reposant sur de solides études empiriques, ont mis en avant le fait que les techniques et les médias sociaux ne sont pas les opérateurs de la délocalisation ou de la déterritorialisation des relations sociales, que la technique ne se substitue pas aux déplacements. Des phénomènes contraires se manifestent comme l'augmentation des déplacements de personnes, le développement de nouvelles formes de rencontre et l'utilisation de toutes les modalités de transport. Plus les services à distance se multiplient et plus ils nécessitent des systèmes de transport et de distribution. En outre, le territoire matérialisé par les politiques publiques, en médiateur du social, porte les traces des mobilités humaines liées aux transformations architecturales (cité, bâtiments, friches, délaissés, bidonvilles, favelas...), administratives (découpage en quartier) et paysagères. Enfin, espace construit et occupé, le territoire est aussi traversé provisoirement ou durablement par des populations en mouvements. Dans la pluralité de ses usages et de ses dispositifs, le numérique exprime le flou des délimitations, ouvre à l'identification de nouvelles formes de libertés, contraint les écritures, contribue à l'imposition de violences... cela constituant autant de nouvelles pratiques d'information et de communication.

L'observation des évolutions sociales et techniques contemporaines concernant le triptyque « territoires, mobilités, circulations » donne ainsi accès à la complexité des rapports entre les territoires pratiqués, les mobilités individuelles et les circulations des biens, services et produits. Les propositions de contribution pourraient porter à titre d'exemples sur les transformations de l'information et communication qui accompagnent celles des territoires (urbanisation, périphéries, inégalités territoriales, hyperlocalisation vs globalisation), ou encore sur les techniques mobiles (géolocalisation, traçabilité), les pratiques info-communicationnelles des populations en mobilité (professionnelles ou migratoire), ou celles dans des espaces culturels différents.

3/ PARTICIPATIONS, CONSOMMATIONS, ENGAGEMENTS Laurence Corroy, Claire Scopsi, Nathalie Walczak

Depuis les 30 glorieuses, les mutations sociétales et économiques participent de la transformation de pratiques sociales et de mobilisations dans le domaine politique comme dans celui de la consommation. Le développement du Web depuis la fin des années 80, puis le déploiement de nombreux dispositifs sociaux techniques (médias sociaux numériques, plateformes) ont contribué à faciliter les échanges mondiaux et accru la participation des internautes. Mais en ouvrant de nouveaux espaces d'interactions dans l'espace de la réalité virtuelle ou celui de la réalité physique (en coprésence dans un espace physique partagé) ou présentielles, il fragilise ou met en débat les communications verticales institutionnelles et les formes d'autorité balisées. Certaines formes communicationnelles peuvent susciter l'adhésion, en marquant aux yeux des opinions publiques une avancée dans les droits humains et la liberté

d'expression quand d'autres sont vilipendées comme autant de traces d'une société de l'information dérégulée et chaotique qui fait la part belle à la désinformation, aux extrémismes et aux théories du complot.

Le rôle des professionnels a aussi été bousculé simultanément à la montée en puissance de la figure de l'« amateur ». Avec les dénommés « web participatif », « web sémantique » et « web des objets », la transformation technique du web est continue et touche aux pratiques de participation, de consommation et d'engagement des citoyens. Dans le domaine politique et ses échelons territoriaux comme dans celui de la consommation et de l'économie domestique, les participations et engagements jouent un rôle désormais central. Participation souvent présentée comme un nouvel horizon d'attente démocratique, alors que celle-ci recèle de nombreuses ambiguïtés, sa professionnalisation n'étant pas la moindre. Dès lors, détenir des compétences info-communicationnelles est devenu pour les acteurs sociaux un gage d'intégration sociale, dans un contexte gagné aux injonctions participatives. Le recours aux médias et aux dispositifs numériques constitue désormais, pour les différents acteurs, une ressource pour établir un nouveau rapport de force avec les médias d'information. Les mobilisations actuelles traduisent la dimension intermédiatique des revendications et favorisent la mise en visibilité accrue des causes.

Cependant, ces changements profonds sont amorcés à plusieurs niveaux et, bien qu'ils revêtent des caractéristiques positives indéniables, ils touchent aussi à des limites sociétales. Par exemple, la participation des internautes engendre une multitude de données (big data) notamment personnelles, traitées dorénavant par des algorithmes toujours plus élaborés qui soulèvent la question de la protection de la vie privée. Ce point concernant l'identité numérique peut à la fois être traité à une échelle individuelle et à une échelle plus globale (question de l'hégémonie des GAFAM), nécessitant de nouvelles formes de régulation (RGPD, « taxe Google »). Les formes de participation et d'engagement en dynamique, qu'il s'agisse de mouvements générationnels, locaux, globaux, situés socialement et/ou géographiquement, intéressent tout particulièrement cet axe, qui cherchera comment leurs manifestations se concrétisent dans des espaces différenciés, numérisés ou non. Les travaux portant sur les consommations des publics ont aussi toute leur place, qu'il s'agisse d'analyser les stratégies des grands groupes internationaux médiatiques et culturels ou de travailler les consommations des publics comme forme d'engagement et d'acte politiques lorsqu'il est par exemple question de soutenir et de valoriser des médias, des réseaux et des produits culturels non dominants. Les propositions de contribution pourraient porter de façon non exhaustive sur la participation politique (territoriale, nationale, internationale), ou encore sur la constitution et la mobilisation de collectifs, les pratiques de consommation éthiques et éco-responsables. À titre d'exemples indicatifs sur l'usage des dispositifs info-communicationnels (mobilisations, alertes), sur les injonctions aux évaluations (collectives et témoignages), à l'innovation ou à la créativité.

4/ MACHINES, INTELLIGENCES, DESIGN(S) Jean-Claude Domenget, Laurent Collet, Laurence Balicco

A en croire certains discours de l'espace public, les machines numériques actuelles auraient un pouvoir de transformation des individus et de la société, en fournissant et traitant des données de manière automatique et dit-on de plus en plus « intelligente ». Or, il y a quelque temps déjà, des précurseurs voire pères fondateurs des SIC avaient réfléchi aux transformations sociales accompagnant la diffusion des machines à communiquer de l'époque (appareil photo, radio, télévision, téléphone, ordinateur, minitel, etc.). Des usages qu'elles prescrivaient, transformant les espaces de communication, les usagers s'en détachaient pour suivre leur propre logique et vivre leur propre expérience. Ainsi, à l'opposé de l'idée selon laquelle l'utilisateur doit

s'adapter aux machines, le terme de design numérique regroupe aujourd'hui l'ensemble des approches (UI et UX design notamment), méthodes (Agile, itératives...), interfaces, architecture, design des documents... tentant de prendre en compte l'expérience et l'engagement de l'utilisateur-consommateur-usager – certains chercheurs parlent d'expérience vécue – afin de favoriser l'appropriation cognitive, sémio-pragmatique et socio-économique des créations numériques.

Les propositions qui étudieront des cas de conception et d'usage de « machines territoriales et spatiales » y compris avec de l'intelligence embarquée, le terme de machine étant alors un terme générique permettant de traiter le rapport au temps, au lieu, à l'espace, au territoire, aux usages, à l'exploitation et la gestion des données numériques de toute sorte. Nous questionnerons ici, en particulier, différents enjeux et évolutions en lien avec ces « machines » : leurs modes de conception, leur rôle dans la transformation des espaces et des territoires et plus particulièrement les notions de proximité ou d'éloignement géographique et social, les apprentissages et le *deep-learning* dont elles permettent le développement, leurs représentations spatiales et visuelles autour de l'image (cartes, statistiques, *data visualisation*), les utopies qui les accompagnent.

Les propositions de contribution pourraient porter à titre d'exemples sur la conception d'applications numériques, d'objets connectés, de contenus en relation avec la production de sens liée aux diverses formes de design. Elles pourraient traiter également de l'exploitation des données volumineuses et de l'analyse des redistributions spatiales liées au numérique et aux machines (télé-travail, co-working, services médiés par les technologies dans différents contextes) ou encore de la transition et de l'inclusion numériques (en particulier dans l'environnement éducatif), de la gestion de l'information, et de la question de l'éthique.

INFORMATIONS PRATIQUES

L'auteur-e est prié-e d'envoyer un résumé entre 1600 minimum et 1800 mots maximum, Times new roman, corps 12 et interligne simple, assorti d'un titre, de 3 à 5 mots clés et d'une bibliographie (5 auteurs maximum et auto-citations anonymisées)

L'auteur-e exposera clairement sa proposition selon les 6 points suivant :

- 1. sa problématique,
- 2. son objet,
- 3. ses références théoriques,
- 4. sa méthodologie,
- 5. le plan de sa communication obligatoirement
- 6. L'axe dans lequel sa proposition s'inscrit.

Les propositions sont acceptées en langue française et anglaise.

Les propositions seront déposées sur la plateforme https://sfsic2020.sciencesconf.org ET envoyés par mail à l'adresse de l'axe choisi (voir point 6)

avant le mercredi 12 janvier 2020 à minuit.

Ces propositions seront expertisées en double aveugle par les membres du comité scientifique international. Les auteur-e-s accepté-e-s devront produire un texte complet de 25 000 signes complété d'une bibliographie (obligatoirement au normes APA et strictement limitée aux auteurs cités dans le texte), d'un résumé et de mots clé en français et en anglais, pour présentation et pour <u>diffusion sous la forme d'actes en ligne</u>.

SOUMISSION D'UNE PROPOSITION

Nous vous invitons à accorder la plus grande attention aux modalités de soumission, car seules les propositions qui les respectent scrupuleusement pourront être prises en compte dans la procédure d'évaluation.

- Pour permettre l'expertise en double aveugle, le texte de la proposition devra être anonyme. Toutes références permettant d'identifier l'auteur-e seront donc supprimées. L'auteur-e veillera notamment à retirer toutes les informations de propriété du document déposé sur la plateforme, pour éviter que le nom du propriétaire et l'affiliation n'y soient visibles. Ainsi, ce document ne devra contenir ni nom, ni affiliation, ni aucune référence à une unité de recherche ou établissement.
- Dans le cas d'une acceptation, il sera demandé aux auteur-e-s de mettre à jour ultérieurement le document avec leurs noms, prénoms, affiliations complètes et références bibliographiques qui avaient été retirés.
- Rendu anonyme, le texte sera, à la fois, déposé au format .pdf sur la plateforme https://sfsic2020.sciencesconf.org et envoyé par mail au format .doc (ou équivalent) à l'adresse correspondant à l'axe de soumission, soit :

axe1.congres2020@sfsic.org axe2.congres2020@sfsic.org axe3.congres2020@sfsic.org axe4.congres2020@sfsic.org

Les deux modalités de soumissions (dépôt sur la plateforme et envoi à l'adresse de l'axe) sont indispensables et obligatoires, aucun autre mode de soumission ne pourra pas être pris en compte

Dans le corps du message mail à l'adresse de l'axe choisi, les auteur-e-s indiqueront leur nom, prénom, appartenance institutionnelle et le titre de leur communication. Ils confirmeront expressément une adresse mail unique (identique à celle utilisée pour la création du compte SciencesConf) à laquelle leur seront expédiées toutes les informations relatives au Congrès. Dans le cas d'un texte présenté par plusieurs auteur-e-s, celui ou celle qui sera informé-e devra faire circuler l'information.

- Un accusé de réception des propositions sera adressé par voie électronique *via* l'adresse mail fournie.

NOTIFICATION D'ACCEPTATION OU DE REFUS

Les notifications d'acceptation seront adressées aux auteur-e-s à partir du 17 février 2020, ainsi que les normes éditoriales à suivre et les modalités de remise des textes complets, remise prévue à la date du 19 avril 2020.

Les membres du Comité scientifique du Congrès et du Conseil d'administration de la SFSIC peuvent envoyer une proposition qui sera évaluée, elle aussi, en double aveugle. Les responsables d'axe peuvent uniquement soumettre une proposition dans un autre axe.

CALENDRIER

28 octobre 2019 : diffusion de l'appel à communication

25 novembre 2019 : ouverture de la plateforme pour le dépôt des propositions

12 janvier 2020 : fin des dépôts des propositions. Fermeture de la plateforme de dépôt à minuit

17 février 2020 : notifications à l'auteur-e principal-e

19 avril 2020 : limite d'envoi des textes complets (25 000 signes maximum)

25 mai 2020 : mise en ligne du programme du XXII^e Congrès 8 juin 2020 : actes en ligne disponibles sur le site de la SFSIC

Un appel à panel sera proposé ultérieurement

INSCRIPTIONS

Le XXII^e Congrès de la SFSIC se tiendra les **10, 11, 12 juin 2020 à Grenoble,** accueilli par le Gresec, membre institutionnel de la SFSIC, à l'Institut de la Communication et des Médias (Echirolles). Tout participant au Congrès de la SFSIC doit être adhérent.

Les inscriptions se feront de préférence en ligne sur la plateforme https://sfsic2020.sciencesconf.org du 25 novembre 2019 au 10 juin 2020. Les inscriptions sur place devront demeurer exceptionnelles.

Les frais d'inscription donnent accès à l'ensemble des conférences et aux pauses café, aux déjeuners des trois journées et pour les non-adhérent-e-s, à tout cela plus l'adhésion.

Vous êtes :	Jusqu'au 6	Après le 6 avril
	avril	
Doctorant-e-s, étudiant-e-s, personnel d'appui à la	55 €	100 €
recherche adhérent-e-s à la SFSIC		
Doctorant-e-s, étudiant-e-s, personnel d'appui à la	80 €	130 €
recherche non adhérent-e-s à la SFSIC (adhésion		
incluse)		
Enseignant-e-s-chercheur-e-s adhérent-e-s à la SFSIC	150 €	210€
Enseignant-e-s chercheur-e-s non adhérent-e-s à la	205€	260 €
SFSIC (adhésion incluse)		
Dîner de gala	50 €	50 €
(Inscription impossible après le 1 ^{er} juin 2018)		

Les modalités de paiement acceptées sont :

- un bon de commande, mandat administratif ou chèque, à l'ordre de la SFSIC et à envoyer à Trésorerie de la SFSIC, 77 rue de Villiers, 92200 Neuilly-sur-Seine
- un virement bancaire : IBAN Crédit Agricole :FR76 1820 6002 8965 0050 5594 020 BIC AGRIFRPP882

CONTACTS

Pour toute question concernant l'inscription et le paiement : <u>tresorerie@sfsic.org</u>

Pour toute question relative à la plateforme : comiteorganisation.congres2020@sfsic.org

Pour toute question scientifique: comitescientifique.congres2020@sfsic.org

Pour tout autre renseignement, merci de vous adresser au secrétariat de la SFSIC :

secretariat-general@sfsic.org